

Fabien Roussel, 3 000 euros net par mois pendant 5 ans en tant qu'assistant parlementaire : pas la moindre trace de son travail !

written by Jules Ferry | 21 février 2022



Fabien Roussel (PCF), aurait été **assistant parlementaire « fantôme »** : on peut dire qu'il fait une belle carrière !

3 000 euros net par mois pendant 5 ans de 2009 à 2014 en tant qu'assistant parlementaire sans laisser la moindre trace de son travail...

Heureusement, il a déjà ses parrainages pour la présidentielle...

□□□INFO – Pendant 5 ans, Fabien [#Roussel](#) (PCF) a été rémunéré 3000€ net/mois par un député du Nord. Questionné par Mediapart, il n'a pas été en mesure de produire le moindre élément matériel permettant de retracer ses activités d'assistant parlementaire. <https://t.co/H6caneIsly>

– Brèves de presse (@Brevesdepresse) [February 20, 2022](#)

Il fustigeait Pénélope Fillon en 2017 !

Faites ce que je dis...

En 2017, Fabien Roussel à l'Assemblée nationale, quelques mois après le scandale Fillon : « **Ce qui compte, c'est quand même de fournir un véritable travail quand une rémunération est prévue par la loi** ».

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2022/02/fjk1slepiaxygzqk.mp4>



Que faisait, concrètement, Fabien Roussel entre 2009 à 2014 ? Mediapart vient de publier une enquête pour le moins embarrassante pour l'actuel candidat du PCF à la présidentielle. Le site d'investigation explique avoir recueilli plusieurs documents et témoignages qui accréditent l'idée que Fabien Roussel a été rémunéré pendant toutes ces années **« sur des fonds de l'Assemblée nationale alors qu'il travaillait en réalité pour son parti »**.

Mediapart rappelle que Fabien Roussel était à l'époque employé par Jean-Jacques Candelier, député communiste de la 16e circonscription du Nord, **« à plein temps et sur fonds publics »**. Il bénéficiait auprès de l'élu d'un salaire mensuel de 3 000 euros net par mois, « soit près d'un tiers de l'enveloppe dévolue au député pour rémunérer son équipe ». **Mais malgré plusieurs relances, Fabien Roussel n'a pas fourni « le moindre document (une note, un mail ou un SMS, par exemple) attestant de ses cinq années de travail aux côtés de Jean-Jacques Candelier »**, indique Mediapart.

« Le chef de file du PCF n'a pas été en mesure de produire le moindre élément matériel permettant de

retracer ses activités d'assistant parlementaire pendant cinq ans. Même chose pour l'ancien député du Nord Jean-Jacques Candelier, qui l'a salarié de mai 2009 à juin 2014.

À l'Assemblée, un assistant parlementaire fantôme nommé Fabien Roussel : [article](#) ici